Numéro 2330 du Lundi 16 Janvier 2023 • Prix : 300 F CFA •

Le Journal des décideurs

L'économiste du Bénin

Premier Quotidien Economique du Bénin N° 0997 MISP/DC/SG/DAI/SCC du 25/10/07 E-mail: leconomistbenin1@gmail.com Tél:00229 97096417

www.leconomistebenin.com

AGI AFRICAINE DE GESTION ET D'INTERMEDIATION

SOCIETE DE BOURSE

Immeuble de l'Africaine des Assurances
Face à la Direction de l'Emigration Immigration
01 BP 8568 RB Cotonou
contact@agi-agi.com
+229 21 31 87 33
+229 21 31 60 65

Financement des projets

Africabourse arrange un emprunt au Groupe Veto Service

◆ **4 milliards de FCFA pour les billets de trésorerie**

Bourse Uemoa

La BRVM ouvre en baisse

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en baisse par rapport à la séance précédente... • (Page 07)

Régulation

Les transferts d'argent par Mobile Money sous contrôle en CI

En 2020, les opérateurs télécoms ont enregistré une recette totale de 13 334 054 197 FCFA (21,9 millions USD) sur le service Mobile ... • (Page 06)

Crise énergétique en France

Les patrons de pressings déplorent la facture salée

Dans l'arrière-boutique de son Pressing n'co du centre commercial Firmis, à Toulouse, Nicolas Dupont ne .. • (Page 06)

Rentrée économique du secteur privé

• (Page 11)

La CCI-Bénin pour une relance économique réussie

Commercialisation du coco

Un regain d'intérêt pour une activité rentable

Pour son eau ou encore sa chaire succulente et thérapeutique, le coco vert est très apprécié par les ... • (Page 11)

Dettes publiques

686,937 milliards de FCFA à rembourser par le Bénin en 2023

Pour la gestion 2023, le Bénin projette payer une partie de ses dettes. Selon la ... • (Page 02)

Biodiversité et climat

L'Allemagne accorde 285 millions FCFA à 05 projets au Bénin

Après l'appel à projet du 28 février 2022 du Fonds National pour l'Environnement et le Climat (FNEC), au titre du partenariat avec le ministère fédéral allemand ... • (Page 04)

Ferblanterie

Un secteur d'activité en berne à Bohicon

La ferblanterie est un corps de métier artisanal qui utilise le ferblanc comme matière première pour la fabrication ... • (Page 10)

Taux de change du Fcfa XOF offert par L'économiste du Bénin

Devises étrangères	Dollar (Usd)	Euro	Livre Sterling	Naïra	Cedi	Rand	Yen	Yuan	Dirham (Aed)	Roupie (Inr)
FCfa (XOF)	616.50	655.95	100.42	1.38	68.50	35.74	7.91	97.15	22.49	0.13

Gestion souveraine de la dette publique

686,937 milliards de FCFA à rembourser par le Bénin en 2023

Pour la gestion 2023, le Bénin projette payer une partie de ses dettes. Selon la nouvelle loi de finance, il pays entend solder à hauteur de 686,937 milliards de FCFA, toutes catégories comprises.

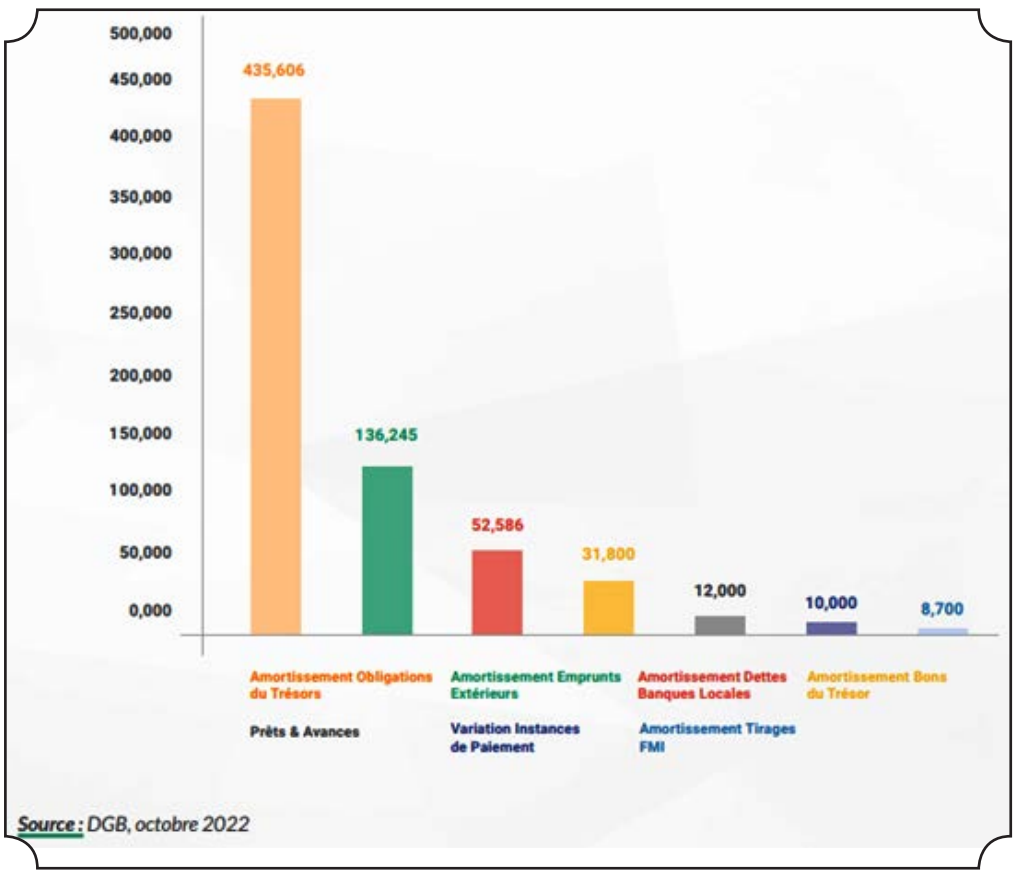

• *Falco VIGNON*

686,937 milliards de FCFA, c'est ce qu'entend solder le Bénin en 2023 de sa dette. Cette projection de l'Etat béninois est mentionnée dans la loi de finances 2023. Le montant sera remboursé aux partenaires au développement tels que le FMI, la Banque Mondiale et des opérateurs économiques du Bénin. En détail, le Bénin injectera 435,606 milliards FCFA dans l'amortissement des obligations du Trésor, 163,245 dans l'amortissement des emprunts, 52,586 pour amortir les dettes des banques locales, 31,800 quant aux bons du Trésor, 12 milliards quant aux prêts et avances. Dans la variation des instances de paiement, il est prévu 10 milliards puis 8,700 milliards dans l'amortissement du Tirage du Fonds monétaire international (FMI). Le Bénin entend honorer ses engagements afin de pouvoir prendre aisément de nouveaux. Les dépenses courantes et d'investissements du Bénin en 2023 chiffrées à 2 346,400 milliards de FCFA), sont supérieures au montant (1 840,000 milliards de FCFA) attendu de la mobilisation par le biais des impôts et autres recettes. Il s'agit là d'un déficit budgétaire à pallier. Le montant qui manque ainsi à l'Etat pour couvrir des fonds sera lavé auprès de partenaires divers. A cet effet, en vue de réussir à compenser le manquant, en plus de la mobilisation interne, le Bénin lèvera une somme de 1 193,337 milliards de FCFA auprès des banques locales et des partenaires extérieurs. C'est donc la projection en ce qui concerne les emprunts pour 2023. Selon la loi de finances, il est attendu à cet effet, 624,258 milliards d'obligations du Trésor, 53,290 milliards pour les Bons du trésors, 124,600 au titre du Tirage FMI, 5,312 milliards de Prêts rétrocédés, 282,350 milliards de Financement extérieur (prêts projets et programmes) et enfin, 19,585 milliards en remboursement de prêts et d'avance du Trésor.

Cari du jour

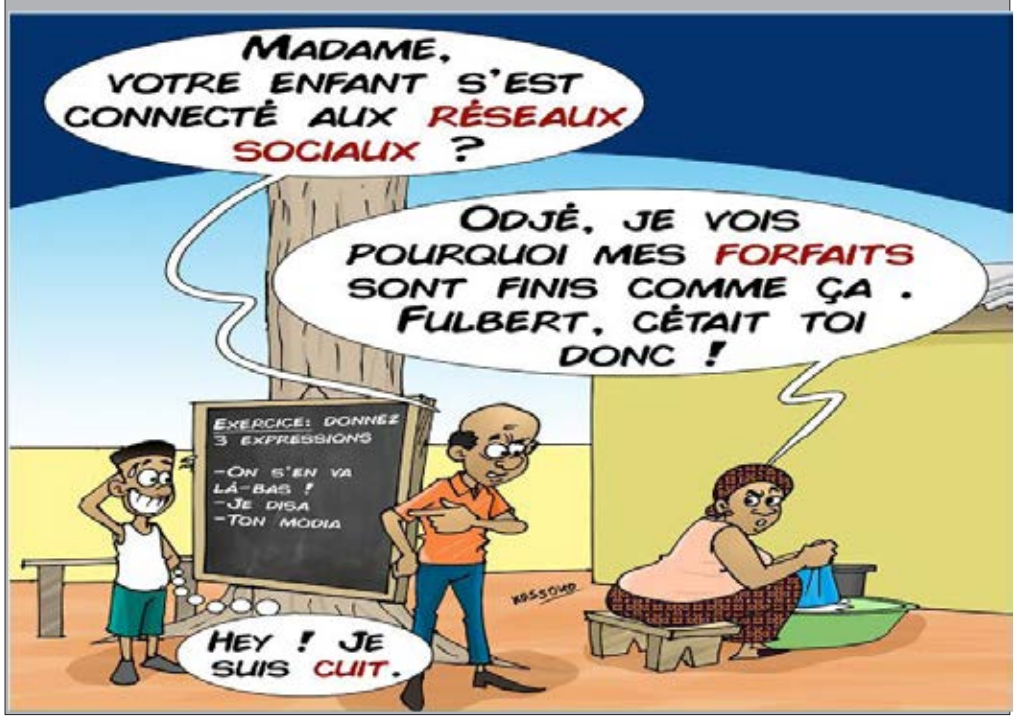

AUX DÉCIDEURS ...

Africain, malheur de lui-même !

En 1986, l'essayiste et historien français d'origine malienne Tidiane Diakité publiait : L'Afrique malade d'elle-même. 24 ans plus tôt en 1962, l'agronome français, René Dumont connu pour son combat pour le développement rural des pays pauvres et son engagement écologiste publiait : L'Afrique noire est mal partie. Les deux titres si proches par la sémantique abordent pratiquement la même thématique et aboutissent au même réquisitoire. Les deux auteurs décrivent méthodiquement les handicaps du continent africain, les problèmes de corruption, les conséquences de la décolonisation. René Dumont dresse un constat peu encourageant de l'Afrique sub-saharienne qu'il parcourt et observe. Dans un contexte de décolonisation optimiste, sa voix de théoricien mais aussi d'homme de terrain s'élève à contre-courant des discours et des pratiques des élites issues des indépendances, pour sommer les Africains de reprendre en main leur agriculture en parvenant notamment à établir une culture vivrière locale - et à éradiquer ainsi la faim. L'Afrique noire est mal partie demeure une référence dans les débats sur la suffisance alimentaire en Afrique sub-saharienne. Charlotte Paquet Dumont replace l'œuvre dans son contexte tandis qu'Abdou Diouf et Jean Ziegler, dans les deux préfaces à cette édition, examinent l'analyse de René Dumont dans l'évolution de cinq décennies.

Tidiane Diakité dans L'Afrique malade d'elle-même abonde dans le même esprit en dénonçant les flatteries des pays plus avancés qui ignorent ou feignent d'ignorer certaines réalités. La France à qui un si long commerce de l'Afrique noire aurait dû permettre d'être au fait de certaines réalités intimes du continent africain se complaît dans une attitude qu'on ne peut guère qualifier d'attitude de vérité à l'égard de l'Afrique. Cette attitude se résume par des flatteries continuelles ; on parle alors de sérieux dans des pays où il existe tout sauf le sérieux ; on parle de progrès là où le déclin est manifeste ; on qualifie de courageux un peuple qui consacre le plus clair de son temps à danser, à boire et à mendier.

Aujourd'hui encore, en plein 21ème siècle, c'est l'ex DG de la Banque Régionale de Solidarité (BRS) du Burkina Faso qui revient sur la même réalité en dénonçant la mentalité rétrograde des Africains. « Le plus grand défi dans nos entreprises de fabrication n'est pas la puissance ou l'infrastructure, le plus grand défi est d'obtenir un personnel honnête », raconte le banquier. Il comprend aujourd'hui pourquoi les entreprises africaines comme le groupe Dangote embauchent les Indiens alors qu'il y a beaucoup d'Africains au chômage. En fait, l'Africain d'aujourd'hui n'est pas prêt à s'affranchir des idées qui le retardent. En effet dans une entreprise, tous les agents semblent avoir pour mission de voler autant que possible, de gonfler des factures, enregistrant moins que le nombre réel d'unités produites.

Le pire dans tout cela, c'est que toutes les fraudes ne sont pas commises par une seule personne. Ce sont généralement de nombreux membres du personnel qui s'entendent les uns avec les autres, de la production aux ventes, en passant par les finances, même la direction. Il y a de quoi faire changer d'avis à ceux qui faisaient de procès au groupe Dangoté. La situation est devenue si mauvaise à un moment donné que pour ces derniers, les principaux critères pour embaucher du personnel n'étaient plus la compétence ou les certificats, mais l'honnêteté. Au moins, les compétences et les aptitudes peuvent être acquises, mais une fois que vous êtes malhonnête, vous êtes irrécupérable. Nous nous plaignons toujours de l'économie et du fait qu'il n'y a pas d'emplois. Je connais des gens à l'étranger qui auraient adoré créer des entreprises créatrices d'emplois en Afrique, mais ils ne le peuvent pas parce qu'ils ne peuvent pas demander à une personne de confiance de la diriger. Les regrets de Karim Koné.

Jean-Claude KOUAGOU

Eco secret

Notation : Oragroup S.A conserve encore sa note A décernée par Bloomfield

Au terme de sa notation couvrant la période juillet 2022 à juin 2023, Oragroup S.A, une holding à participation financière présente dans 12 pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, conserve sa note de long terme A avec une perspective stable que lui avait décernée il y a un an Bloomfield Investment Corporation basée à Abidjan. L'agence de notation lui a également, comme l'année précédente, décerné la même note de court terme A1- avec une perspective stable. Sur le long terme, Bloomfield justifie la note par « la qualité de crédit élevée » de Oragroup.

Financement des projets

La SGI Africabourse arrange un emprunt au Groupe Veto Service

4 milliards de FCFA pour les billets de trésorerie

La SGI Africabourse arrange un emprunt sous forme de billets de trésorerie de 4 milliards de FCFA au Groupe Veto service(GVS). C'est pour la 5eme fois consécutive depuis 2018 que le Groupe Veto Services (GVS–S.A.) accompagné par la SGI AFRICABOURSE a fait une incursion sur le marché monétaire sous régional par l'émission de billets de trésorerie.

LA SGI AFRICABOURSE ARRANGE UN EMPRUNT SOUS FORME DE BILLETS DE TRESORERIE DE 4 MILLIARDS DE FCFA AU GROUPE VETO SERVICE(GVS)

Pour la 5e fois consécutive depuis 2018, le Groupe Veto Services (GVS–S.A.) accompagné par la SGI AFRICABOURSE a fait une incursion sur le marché monétaire sous régional par l'émission de **billets de trésorerie**.

Cette 5e émission représentant la première tranche d'un programme de 4 milliards se distingue cependant quelque peu des précédentes. En effet, il s'agit de la première émission que la société réalise à un taux d'intérêt de 6,5% brut, le plus bas qu'elle ait obtenu ces dernières années (passant de 7,5% à 6,5%) grâce à la confiance qu'elle inspire aux investisseurs mais aussi à l'expertise de la SGI AFRICABOURSE. C'est aussi la première émission de GVS basée sur un accord de classement de la BCEAO.

Ainsi, pour la première tranche du troisième programme, un montant total de 2 milliards de francs CFA a été mobilisé durant la période du 15 au 26 décembre 2022, soit 800 titres de valeur nominale 5 millions de francs CFA, de maturité 24 mois avec un taux d'intérêt de 6,5% brut par an.

Très actif sur le marché béninois en fourniture de médicaments vétérinaires et d'intrants zootechniques, GVS S.A injectera ces ressources dans ses activités pour financer ses besoins de financement à court terme.

L'opération a été agréée par la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) sous le numéro d'identification : **B301051B3 BT 6,50% 12-2022.**

A travers le succès de cette opération, la SGI AFRICABOURSE confirme sa position **d'interlocutrice privilégiée** des entreprises du Bénin, pour l'accompagnement et la mobilisation de ressources financières aux meilleures conditions du marché.

A propos de GVS – SA

Société Anonyme au capital de 512,42 millions de francs CFA, le Groupe Véto Services exerce dans les domaines de l'importation et la distribution de médicaments vétérinaires et d'intrants zootechniques, de la production d'aliments pour animaux, ainsi que de la transformation et du stockage des produits d'origine animale et végétale en République du Bénin.

Bénéficiant d'une bonne santé financière, GVS SA dispose au 31 décembre 2021 d'un total bilan de 10,21 milliards de FCFA et de fonds propres d'une valeur de 3,81 milliards de FCFA, contre 3,32 milliards en 2019.

Toujours pour le compte de l'année 2021, GVS a réalisé un chiffre d'affaires de 15,76 milliards de FCFA, pour un résultat net de 669 millions de FCFA en progression annuelle de 35,25 %.

Pour son Directeur Général, M. Rémi Cossi CODJIA, les perspectives sont très prometteuses. La tendance devrait également se maintenir les années à venir.

A propos de AFRICABOURSE

La SGI AFRICABOURSE S.A est une Société de Gestion et d'Intermédiation(SGI) (société de bourse) au capital de 1 000 000 000 FCFA spécialisée dans les services d'investissement et d'ingénierie, à travers le courtage, le placement, l'arrangement des opérations de levée de fonds sur le marché des capitaux de l'UEMOA. Elle est présente en Cote d'Ivoire, au Togo et au bénin.

Elle est agréée par l'Autorité des Marchés Financiers(AMF) de l'UEMOA sous le N° SGI-021/2005 et gère actuellement plus de 250 milliards d'actifs.

AFRICABOURSE est avec trois 03 autres sociétés (FINANCIA ; AFRICABOURSE ASSET MANAGEMENT et OMNIUM DE GESTION ET D'INFORMATIQUE), filiale de la holding FINANCIA GROUP au capital de FCFA 2.007.660.000.

Tel : +229 60 29 73 73

Email : africabourse@africabourse.com

Biodiversité et climat

L'Allemagne accorde 285 millions FCFA à 05 projets au Bénin

Après l'appel à projet du 28 février 2022 du Fonds National pour l'Environnement et le Climat (FNEC), au titre du partenariat avec le ministère fédéral allemand de l'économie et du climat (BMWK), les Ong sélectionnées ont reçu, jeudi 12 janvier 2023, leur chèque pour la mise en œuvre de leurs projets. Cette initiative vient en complément aux nombreuses autres en cours pour la protection de la biodiversité au Bénin.

● *S.T.*

Face à l'urgence de travailler à la restauration et à la protection de la biodiversité au Bénin, le Fonds National pour l'Environnement et le Climat (FNEC) s'ingénie à nouer des partenariats susceptibles de permettre l'atteinte des objectifs en matière de protection de l'environnement. C'est dans cette dynamique qu'il a été procédé à la remise de chèques aux 05 meilleurs projets sur la quarantaine dans les domaines des changements climatiques et de la biodiversité, faisant ainsi des promoteurs de ces projets, des bénéficiaires du financement obtenu dans le cadre dudit partenariat. Il s'agit de l'Association « AFeJE » pour son projet d'appui à la préservation et à la valorisation des écosystèmes des forêts communautaires de Bourandou et de Sinatabé; de l'ONG « BCDA » pour son projet de préservation de la Tête du Bassin de la Rivière Perma à Kamriborifa ; de l'ONG « Équilibre d'Afrique » pour son projet de création et de gestion d'un site communautaire d'affouragement et d'abreuvement pour le bétail ; de l'organisation « ODDB » pour son projet d'appui à la restauration et à la conservation durable de la forêt sacrée de Kpékonzoun et de l'organisation « ODIB » pour son projet de renforcement de la résilience de la sécurité alimentaire face aux changements climatiques.

438.338,00 Euros soit 284.907.051 FCFA, tel est le montant global de financement des cinq projets, sur une période d'exécution de dix-huit mois. Au nom du Ministre José TONATO, le Secrétaire Général du ministère du Cadre de vie a félicité les lauréats et a salué le dynamisme qui a régné entre les différents acteurs à divers niveaux dans l'aboutissement dudit financement. Constant GODJO estime qu'en raison de la menace et du défi que constituent les changements climatiques pour le développement, il est important d'encenser non seulement le positionnement efficace du FNEC pour les portes de sortie offertes sous l'impulsion du Ministère, conformément aux priorités de l'action gouvernementale mais également d'apprécier le ministère fédéral allemand pour la réalisation des projets viables en la matière. Katharina HECHT, Chargée de la Coopération Allemande a relevé la pertinence de la protection de la biodiversité et du climat. Elle n'a pas manqué d'exprimer son satisfécit quant au professionnalisme dont a fait preuve le FNEC pour l'obtention de ce partenariat, qui, dit-elle, nécessite une belle perspicacité. À sa suite, le Directeur Général du FNEC a présenté le tableau administratif et technique qui résume l'ensemble du processus ayant conduit à la sélection des projets. Appolinaire GNANVI se réjouit de voir les communes de Houéyogbé, Bembèrèkè, Natitingou, Adjohoun et de Djidja soumises à une gestion durable. Le porte-parole des bénéficiaires, David NAHOUAN, a témoigné de la joie qui anime ses pairs et lui et fait d'eux des heureux. Il a rassuré que les projets seront dirigés et exécutés avec rigueur.

Pour rappel, ce partenariat est le fruit de la coopération satisfaisante bilatérale entre le FNEC et la GIZ. En effet, la GIZ a rendu éligible le FNEC au financement des subventions de l'Initiative Internationale sur le Climat (IKI) en Afrique du BMWK. Un financement au profit des organisations nationales qui a donné vie à l'appel à projet lancé par le FNEC. L'objectif de cet appel à projet est de financer cinq projets de petite taille sur le climat ou la biodiversité portés par lesdites organisations de la société civile s'inscrivant dans les priorités de la CDN et du plan national d'adaptation (PNA) du Bénin.

Investissement

La Chine prêtera 249 millions $ à l'Angola pour financer un projet national de haut débit

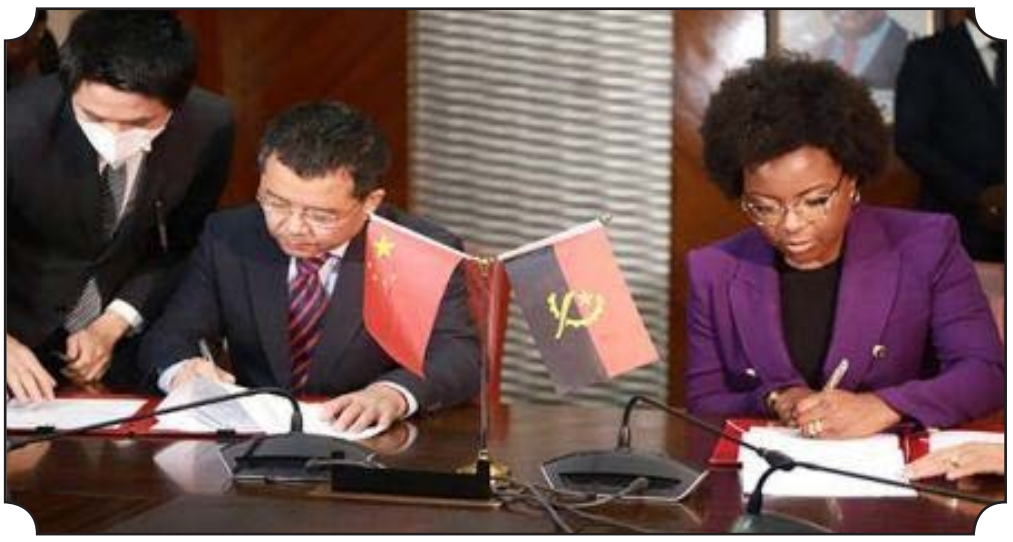

Le gouvernement angolais multiplie les initiatives pour accélérer le développement du secteur télécoms national. Le pays s'est récemment doté d'un satellite de télécommunications en partenariat avec la Russie. L'Angola va bénéficier d'un prêt de 249 millions de dollars de la part de la République populaire de Chine pour financer un projet national de haut débit. Un accord a été signé à cet effet le mercredi 11 janvier par Vera Daves (photo, à droite), ministre angolaise des Finances, et Gong Tao (photo, à gauche), ambassadeur de Chine en Angola. Selon les termes de l'accord, les fonds seront décaissés par la Banque d'exportation et d'importation de Chine. Ils serviront à construire un réseau de câble optique terrestre de 2 000 kilomètres à travers l'Angola ainsi qu'une ligne sous-marine ralliant l'enclave de Cabinda. Une partie de l'argent sera également utilisée pour moderniser le réseau de télécommunications du pays. Ce partenariat s'inscrit dans le cadre des actions engagées par le gouvernement angolais pour accélérer le développement du secteur des télécommunications dans un contexte marqué par l'accélération de la transformation numérique et la demande croissante en services télécoms à haut débit. Selon Mme Daves, « ce financement est totalement conforme à la stratégie adoptée par le gouvernement en matière d'endettement et de gestion de la dette publique, contribuant ainsi à sa durabilité ». Le projet national de haut débit devrait permettre de renforcer l'infrastructure télécoms du pays et d'apporter des services de réseau à haut débit dans les zones reculées. Il devrait également permettre de réduire les coûts d'accès et d'accélérer les ambitions d'économie numérique de Luanda.

Production laitière

Le Cameroun réceptionne un 2ème lot de 165 vaches Montbéliardes de la coopérative française Coopex

Le ministre camerounais de l'Élevage, le Dr Taïga, a réceptionné le 11 janvier 2023 un lot de 165 vaches laitières de la race Montbéliarde, afin de doper la production laitière dans le pays. C'est le 2ème lot de vaches de cette race que la coopérative française Coopex Montbéliarde livre au Cameroun, un premier lot de 165 vaches ayant été réceptionné en 2020. Ces acquisitions de vaches laitières très performances sont effectuées dans le cadre du Projet de développement de l'élevage (Prodel) financé par la Banque mondiale. Ce projet gouvernemental vise à réduire le déficit de la production laitière camerounaise, officiellement estimée à 120 000 tonnes chaque année. Selon les responsables du Prodel, le gouvernement a opté pour la race montbéliarde parce que celle-ci « présente l'avantage d'une adaptation plus facile à des conditions climatiques rudes. L'eau et l'herbe en abondance garantissent une production de 20 litres de lait par jour et par vache. Des implications technologiques dans la traite permettent d'intensifier la production ».

Ecofin

ARCEP BENIN
AUTORITE DE REGULATION DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES ET DE LA POSTE
CERTIFIÉE ISO 9001 : 2015

Cotonou, le 13 JAN 2023

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR L'AGREMENT DES PRESTATAIRES ET FOURNISSEURS DE L'ARCEP BENIN AU TITRE DE L'ANNEE 2023

N° 001/ARCEP/SE/PRMP/SPMP/2023

1. L'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et de la Poste (ARCEP BENIN) lance dans le cadre de la satisfaction de ses besoins au titre de l'exercice budgétaire 2023, la constitution de son répertoire de prestataire et fournisseurs agréés pour la passation des marchés (de travaux, fournitures, services et prestations intellectuelles) par procédures de demande de cotation et de consultation de prestataires.
2. Par le présent avis, la Personne Responsable des Marchés Publics de l'ARCEP BENIN sollicite à cet effet et conformément aux dispositions réglementaires en matière de commande publique en République du Bénin, les demandes d'agrément des candidats intéressés.
3. Cet avis à manifestation d'intérêt est ouvert à toutes personnes morales et physiques non frappées par les dispositions des articles 61, 62 et 121 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code de marchés publics en République du Bénin et spécialisées dans le ou les domaines d'activités choisi (s).
4. Tout candidat éligible et intéressé par le présent avis est invité à fournir :
   a) Pour les personnes morales :
      - une lettre de manifestation d'intérêt datée et signée précisant **au plus trois (03) domaines d'activités** en lien avec les activités figurant dans le registre de commerce ou les statuts du candidats **(éliminatoire) ;**
      - la copie du **registre de commerce et des** statuts le cas échéant ;
      - la copie de l'**attestation de non-faillite** datant de moins de **trois (03) mois** à la date du dépôt des offres ;

ARCEP BENIN

      - la copie des **attestations fiscales et CNSS** datant de moins de **six (06) mois** à la date du dépôt des offres. Les soumissionnaires étrangers devront fournir lesdites attestations ou celles équivalentes du pays où ils immatriculés en conformité avec leur législation ;
      - la copie de l'attestation d'immatriculation (IFU).

   b) Pour les personne physique (consultant individuel) :
      - une lettre de manifestation d'intérêt datée et signée précisant **au plus trois (03) domaines d'activités (éliminatoire) ;**
      - le Curriculum Vitae (CV) daté et signé du Consultant ;
      - la copie de l'attestation d'immatriculation (IFU) ;
      - la copie d'une pièce d'identité en cours de validité.
5. Les domaines courants pour les besoins de l'ARCEP BENIN concernent les prestations et fournitures déterminées ainsi qu'il suit :

1- Travaux de BTP ;
2- Achat de consommable informatiques ;
3- Achat de matériels et fournitures de bureau ;
4- Achat de produits d'entretien ;
5- Gardiennage ;
6- Prestation de transit ;
7- Travaux d'imprimerie et de sérigraphie ;
8- Communication et événementiel ;
9- Câblage réseau informatiques et système de sécurité, vidéosurveillance, contrôle d'accès, détection d'incendie ;
10- Achat de mobilier et matériel de bureau ;
11- Achat de matériels électriques ;
12- Equipements informatiques et accessoires, petits matériels et outillages ;
13- Entretien et réparation de matériels roulants ;
14- Maintenance de matériels informatiques et électriques ;
15- Etude, assistance, appui-conseils et autres services de consultants ;
16- Fourniture de pièce détachées, pneumatiques et batteries ;
17- Maintenance de bâtiment/Froid/électricité/groupe électrogène
18- Diverses entretiens et réparations (menuiserie, serrurerie, plomberie, etc)

6. Chaque demande d'agrément rédigée en **langue française** (précisant le ou les domaines (s) de prestation) et accompagnée des pièces suscitées devra être **envoyé en version numérique sous format PDF** à l'adresse email : spmp@arcep.bj, au plus tard le ;.....26 JAN 2023.....à **12 heures précises.**
   Pour tout renseignement complémentaire, contacter le Secrétariat Permanent des Marchés Publics de l'ARCEP BENIN, sis au 1er étage de l'immeuble KOUGBLENOU-MAESK HOUSE, Zone OCBN, lot 531, 01BP2034 Cotonou, Tél : +229 21 31 91 65.

NB :

1) Les entreprises ou prestataires qui ne précisent pas dans leur lettre de manifestation d'intérêt, les domaines dans lesquels ils sollicitent l'agrément ne seront pas pris en compte ;
2) Les domaines choisis doivent être en lien avec le registre de commerce ou statut (pour les personnes morales) et avec les expériences/ qualifications (pour les personnes physiques ou consultants individuels).

La Personne Responsable des Marchés Publics,

PRMP

Géoffroy Adétola ATCHOKOSSI

Tél: +229 21 31 01 65 Fax: +229 21 31 00 67 E-mail: contacts@arcep.bj Site web: www.arcep.bj 01 BP 2034 Cotonou

Crise énergétique en France

« C'est simple, notre facture va être multipliée par trois », déplore ce patron de pressings

Dans l'arrière-boutique de son Pressing n'co du centre commercial Firmis, à Toulouse, Nicolas Dupont ne cache pas que l'ambiance n'est pas au beau fixe pour sa profession. Et la crise énergétique, c'est un peu la goutte d'eau qui vient faire déborder le vase déjà bien rempli. Si on parle beaucoup des boulangers, les teintureries ne sont pas en reste lorsqu'il s'agit de consommation d'électricité. Entre les fers à repasser, les machines à laver et les séchoirs, le compteur tourne à grande vitesse, tout comme le montant des factures qui n'ont fait que grimper ces derniers mois.

Des factures et des hommes

« J'ai quatre pressings. Un au tarif réglementé bleu et trois au tarif jaune, le tarif intermédiaire. Pour le tarif bleu, la hausse a été de 15 %, mais pour le tarif jaune, je suis passée de 10 centimes à 22 centimes le kilowattheure [kWh] en novembre et là, au 1er février, on nous annonce 32 centimes le kilowattheure. C'est simple, notre facture globale va être multipliée par trois », déplore Nicolas Dupont. Si on prend l'un de ses magasins au tarif, qui a une consommation annuelle de 45.000 kWh, la douloureuse passera de 4.500 euros l'an dernier si on applique le tarif de 10 centimes, à 14.400 euros en 2023 au nouveau tarif de 32 centimes.

D'autant que ces hausses interviennent après trois années de crise sanitaire qui ont mis à mal les chiffres d'affaires des entreprises du secteur. « Nous n'avons jamais retrouvé le chiffre d'affaires de 2019. En plus de la période de confinement, avec le télétravail nous avons perdu 25 % de chiffres, si on arrive à faire 100 chemises à la journée aujourd'hui c'est extraordinaire. A cela s'ajoute la hausse de 8 % du SMIC mais aussi de nombreux produits que nous utilisons, notamment les produits et nettoyants lessiviels ou encore les ceintres dont le coût est passé de 19 à 35 euros les 500 exemplaires. Cent balles par ci, cent balles par là, tout n'en ayant pas retrouvé le même niveau de chiffre d'affaires, cela nous met dans le dur », poursuit le patron de cette TPE de 10 salariés. Tout mis bout à bout, cela s'est traduit l'an dernier par une hausse de 60.000 euros de ses charges sur un chiffre d'affaires de 720.000 euros.

Jusqu'à présent, Nicolas Dupont avait freiné des deux fers pour répercuter ces hausses sur les tarifs pratiqués dans ses commerces. « Mais on va être obligé de pratiquer une augmentation de l'ordre de 10 %, au bas mot », déplore-t-il.

Les changements pour survivre

Pour essayer de limiter la casse, il a mis en place des procédures pour lancer les machines de blanchisserie la nuit, durant les heures creuses. De faire en sorte qu'elles soient complètes lorsque les tambours se mettent en marche ou d'étendre le linge lorsque cela est possible plutôt que de le passer au sèche-linge qui est « un gouffre » niveau consommation d'énergie. « En termes d'éclairage, on tend aussi vers les LED. Mais ce sont des bouts de chandelle », assure le commerçant.

Des aides de l'Etat ou des collectivités ?

Pour faire face à la flambée des prix de l'énergie, il ne bénéficie pour l'heure d'aucune aide spécifique. Et attend de voir la concrétisation de celles annoncées par Bruno Le Maire vendredi qui a assuré que les fournisseurs des TPE ne feraient pas payer plus de 280 euros le MWh en moyenne cette année. Ce qui fera quand même une facture de 12.600 euros à l'année rien que pour l'un de ses magasins.

« Et puis entre le moment de l'annonce et celui où elle est opérationnelle, il y a toujours des cas particuliers qui se présentent. Lors de la crise Covid, lorsque les galeries marchandes ont dû fermer, Le Maire avait annoncé qu'on ne payerait pas les loyers. Finalement, on nous a dit que nos entreprises avaient été aidées, via le chômage partiel, et qu'on devait payer », se souvient celui qui a bénéficié d'un prêt garanti par l'Etat, qu'il a commencé à rembourser.

Comment se voit-il en janvier 2024 ?

Et c'est bien l'un de ses soucis. Entre ces mensualités qu'il doit à l'Etat et les répercussions des hausses sur la main-d'œuvre, les loyers des quatre magasins et le coût de l'énergie, l'horizon est loin d'être dégagé. « En 2021, ce qui nous a fait mal, c'est le remboursement des loyers. L'an dernier, on était à l'équilibre, mais avec ce qui arrive, on y est plus du tout. Ce que nous remboursons chaque mois à l'Etat pour le PGE nous manque à la fin », calcule le teinturier toulousain.

Entre le début et la fin de la crise Covid, trois de ses dix salariés sont partis, à la retraite ou encore en maladie. Une masse salariale stabilisée à dix personnes, mais pour laquelle il peut difficilement descendre en dessous au vu de l'amplitude horaire de ses magasins. Alors il espère que les aides seront réelles. Même s'il ne comprend pas « pourquoi les aides ne seraient pas les mêmes pour tous ».

20munites

Sénégal

Le FIDA octroie 2,3 millions $ pour soutenir l'aviculture familiale

Au Sénégal, l'aviculture est l'une des branches les plus dynamiques du secteur agricole, tirée par l'expansion de l'élevage industriel. Parallèlement, les autorités intensifient les efforts pour accroître le niveau de la production de l'aviculture familiale. Au Sénégal, le Conseil national de concertation et de coopération des ruraux (Cncr) a signé le mardi 10 janvier un accord de 1,4 milliard de Fcfa (2,3 millions $) avec le Fonds international de développement agricole (FIDA) dans le cadre du plan national de relance de l'aviculture. L'enveloppe octroyée sous forme de don servira pour l'essentiel à financer des entreprises familiales de production de poulets locaux dans les départements de Mbour, Fatick et Kaolack situés dans l'ouest du pays au cours des trois prochaines années. Selon les autorités, cette intervention devrait permettre de mettre sur le marché local, un total de 8,4 millions de volailles d'ici 2026 à raison d'un approvisionnement régulier de 2,8 millions de poulets par an. En ce qui concerne les retombées socio-économiques, le projet est prévu pour améliorer les moyens de subsistance de plus de 129 000 bénéficiaires directs et indirects au sein de la filière avicole sénégalaise. « En renforçant l'aviculture familiale rurale, ce projet améliorera les revenus des femmes et des jeunes entrepreneurs avicoles, mais aussi, la sécurité alimentaire et la nutrition de leurs familles », a déclaré Matteo Marchisio, chef régional de l'institution financière au Sahel. Au Sénégal, l'aviculture familiale compte pour environ 36 % du cheptel avicole qui était évalué à plus de 80 millions de têtes en 2019 d'après les données du ministère de l'Élevage et des Productions animales (MEPA).

Monétique

La Côte d'Ivoire instaure un contrôle du flux des transferts d'argent par Mobile Money pour plus d'efficacité fiscale

En 2020, les opérateurs télécoms ont enregistré une recette totale de 13 334 054 197 FCFA (21,9 millions USD) sur le service Mobile Money, pour 20 365 136 abonnés. Au 3e trimestre 2022, le nombre d'utilisateurs du service était déjà de 24 746 031 et reste dynamique. Depuis le 9 janvier, le gouvernement de Côte d'Ivoire contrôle le flux des transferts d'argent par mobile dans le pays. La mesure contenue dans l'annexe fiscale à la loi de finances portant budget de l'Etat pour l'année 2023 est une extension du périmètre de contrôle, qui n'était jusqu'alors limité qu'aux flux de communications électroniques des entreprises de télécommunications/TIC depuis le 26 novembre 2009. Il était effectivement entré en vigueur en juin 2019. Cela veut dire que les autorités d'Abidjan ont désormais une comptabilité claire et actuelle sur le volume et la valeur des transactions financières par mobile dans le pays. Dans un marché en rapide croissance, où le taux de pénétration du Mobile Money était déjà de 88,1% en septembre 2022 pour 24 746 031 abonnés selon l'Autorité de régulation des télécommunications (Artci), ce dispositif de contrôle à une triple fonction. La première fonction, s'assurer de l'exactitude des données financières du Mobile Money dans le pays, qui peuvent être utilisées par le gouvernement pour modéliser diverses actions comme la dernière en date portant sur le paiement des bourses universitaires par ces services mobiles. La seconde fonction, la plus importante, permettra de lutter contre la fraude en matière d'opérations portant sur la monnaie électronique. En effet, le gouvernement prélève une taxe de 5% sur le chiffre d'affaires mensuel hors taxe des sociétés télécoms effectuant des opérations de transfert d'argent. Le contrôle est la garantie que l'Etat rentre effectivement dans son dû sur le plan fiscal. Le mercredi 12 octobre 2022, le gouvernement ivoirien adoptait le projet de budget de l'Etat à 11 494,4 milliards FCFA. En hausse de 18,1% par rapport à 2022. Dans un contexte marqué par le ralentissement du rythme de progression de la croissance économique mondiale, lié essentiellement à la pandémie de Covid-19 et au conflit en Europe de l'Est, la Côte d'Ivoire a fait de l'efficacité fiscale l'un de ses atouts pour poursuivre les mesures socioéconomiques en cours destinées à soutenir davantage les secteurs en difficulté, contenir les poussées inflationnistes et consolider le rythme de progression des activités économiques, actuellement de 6,8%, à plus de 7% en 2023. Lors du déjeuner de presse organisé le mardi 10 janvier pour présenter les principales dispositions de l'annexe fiscale 2023, le directeur général des impôts, Ouattara Sié Abou, a affirmé que les prévisions de recettes fiscales au titre de l'année 2023 sont estimées à 5 282,06 milliards FCFA. Soit une hausse de 18% des recettes fiscales par rapport à l'année précédente. Le Mobile Money pourra y contribuer.

Ecofin du 15 Janvier 2023

BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

vendredi 13 janvier 2023 — N° 10

BRVM COMPOSITE	197,37
Variation Jour	-0,76 %
Variation annuelle	-2,88 %

BRVM 30	96,20
Variation Jour	-1,02 %
Variation annuelle	-3,80 %

BRVM PRESTIGE	98,00
Variation Jour	-0,95 %
Variation annuelle	-2,00 %

Evolution des indices

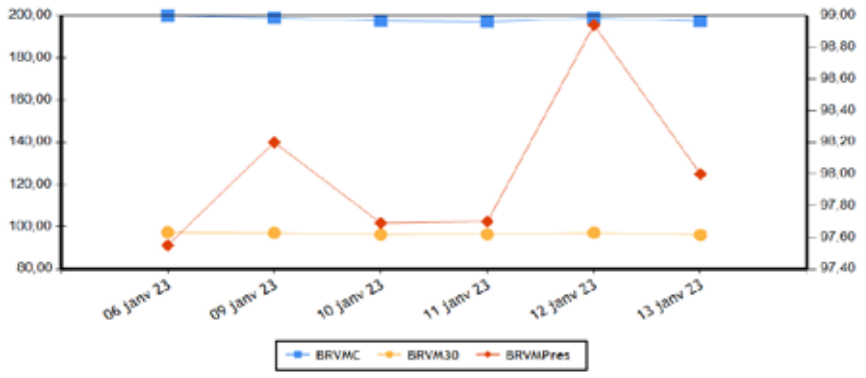

Volumes et valeurs transigés

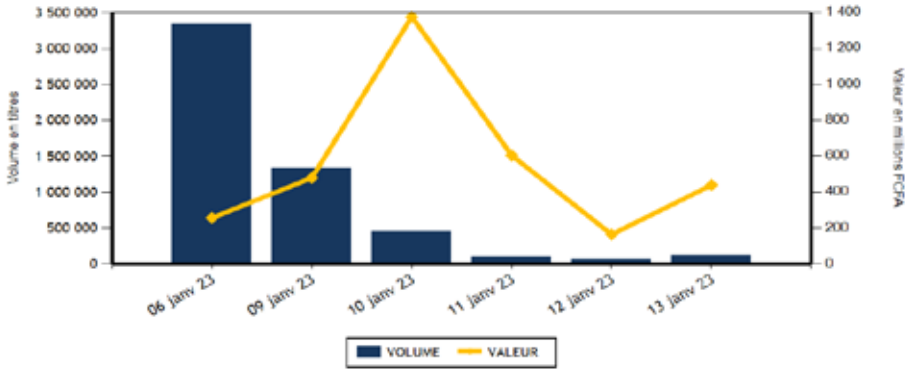

Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	7 342 637 376 378	-0,76 %
Volume échangé (Actions & Droits)	122 598	75,34 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	432 611 713	162,77 %
Nombre de titres transigés	43	0,00 %
Nombre de titres en hausse	5	-68,75 %
Nombre de titres en baisse	25	108,33 %
Nombre de titres inchangés	13	-13,33 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	8 848 037 714 548	-0,06 %
Volume échangé	681	
Valeur transigée (FCFA)	6 770 647	
Nombre de titres transigés	7	
Nombre de titres en hausse	1	
Nombre de titres en baisse	4	
Nombre de titres inchangés	2	

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SICABLE CI (CABC)	1 075	6,97 %	-8,12 %
BERNABE CI (BNBC)	1 900	5,26 %	-5,00 %
BANK OF AFRICA SENEGAL (BOAS)	2 300	2,00 %	-6,12 %
SOLIBRA CI (SLBC)	84 000	0,60 %	0,90 %
ECOBANK COTE D"IVOIRE (ECOC)	4 720	0,21 %	-4,55 %

PLUS FORTES BAISSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SERVAIR ABIDJAN CI (ABJC)	1 320	-7,37 %	1,93 %
AIR LIQUIDE CI (SIVC)	620	-6,77 %	-8,15 %
SETAO CI (STAC)	1 100	-6,38 %	15,79 %
ORAGROUP TOGO (ORGT)	2 995	-6,26 %	-23,69 %
VIVO ENERGY CI (SHEC)	750	-4,46 %	0,00 %

INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	10	98,00	-0,95 %	-2,00 %	74 332	238 752 893	5,90
BRVM-PRINCIPAL	36	96,48	-0,69 %	-2,85 %	48 266	193 858 820	9,60

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	11	98,74	-0,06 %	-5,26 %	5 328	7 287 085	25,37
BRVM - SERVICES PUBLICS	5	484,44	-0,67 %	-0,97 %	23 782	217 722 680	8,90
BRVM - FINANCES	15	71,75	-0,98 %	-4,98 %	62 696	67 435 658	6,83
BRVM - TRANSPORT	2	319,03	0,00 %	-6,63 %	1 339	1 741 735	5,08
BRVM - AGRICULTURE	5	275,06	-0,12 %	-3,00 %	20 735	126 462 480	5,37
BRVM - DISTRIBUTION	7	350,42	-1,70 %	-2,26 %	7 423	10 456 950	25,14
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	1 357,27	-6,38 %	15,79 %	1 295	1 505 125	13,21

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
PER moyen du marché	8,02
Taux de rendement moyen du marché	7,79
Taux de rentabilité moyen du marché	7,74
Nombre de sociétés cotées	46
Nombre de lignes obligataires	110
Volume moyen annuel par séance	661 251,00
Valeur moyenne annuelle par séance	622 008 738,00

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
Ratio moyen de liquidité	4,12
Ratio moyen de satisfaction	15,67
Ratio moyen de tendance	380,60
Ratio moyen de couverture	26,27
Taux de rotation moyen du marché	0,01
Prime de risque du marché	6,56
Nombre de SGI participantes	30

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances
Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)

Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capi flottante)
PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
Siège Social : Abidjan - Côte d'Ivoire, 18 av. joseph Anoma
Adresse : 01 BP 3802 Abidjan 01
Tel : +225 20 31 55 50 / +225 20 32 66 85
Fax : +225 20 32 66 84
E-mail : brvm@brvm.org Site web : www.brvm.org
PAYS DE L'UEMOA

UCA
Av. proche, rue en face de l'eglise Saint Michel allant vers Caboma, immeuble Comète lot 202 parcelle « d », Cotonou – BENIN
001 BP 8690 RP
uca@ucasgi.com
(229) 21 31 00 21 / 61 18 18 00
(229) 21 31 00 21
www.ucasgi.com

SGI BENIN
Carré 211 St Michel
immeuble SGI-Bénin 01 BP
4546 Cotonou.
Tél : (229) 21 31 15 41
21 31 15 71

BOA CAPITAL SECURITIES
Groupe BMCE BANK
BOA CAPITAL SECURITIES
Siège BOA Benin,
Boulevard de France
Tel : (229)
21315343/64182121

AGI SOCIETE DE BOURSE
Immeuble de l'Africaine des Assurances
Face à la Direction de l'Emigration Immigration
01 BP 8668 RP Cotonou
contact@sgi-agi.com
+229 21318733
+229 21316066

AFRICABOURSE
Avenue Steinmetz Face
Immeuble Air Gabon 01 BP
6002 COTONOU BENIN
Tél : (229) 21 31 88 35 /
21 31 88 36

BFS
BIIC Financial Services
Société de gestion et d'intermédiation
Boulevard Saint Michel
Immeuble Agence BIIC Dantokpa
01 BP. 7700 Cotonou
Tél. +229 21324875
Tél. +229 21324876
sgibfs@biic-financialservices.com

Quelques pharmacies à Cotonou

N°	NOM DE LA PHARMACIE	TELEPHONE	ARR
1	SILOE DEGAKON	99070606	1ER
2	SURU-LERE	64341313/99480846	
3	TANTO	64104471	
4	REINE DES GRÂCES	95360822	2EME
5	ADETONA LOMNAVA	94012397	3EME
6	AGBODJEDO	63425131/61822725	
7	LA BENINOISE	60502956/21377190/21330646	4EME
8	NOUVELLE PHARMACIE DE L'HABITAT	63045618/99947477/95508789	
9	ATINKANMEY	94012392/60019772	5EME
10	GANHI	95943682/60805039	
11	ZONGO	95846920	
12	DES 4 THERAPIES	21323330/98846095	6EME
13	JERICHO	95846914	
14	SAINTE EUPHRASIE DE VOSSA	69510000	
15	MAHUTON	52018944	
16	AMEN	63016565/67309529	7EME
17	MARINA	94018724	
18	SAINT GABRIEL	95605656	8EME
19	KINDONOU	21380115	9EME
20	DE L'AMITIE	21380512/95869239	10EME
21	NOUVELLE PHARMACIE FIFADJI	62646802	
22	VEDOKO	94018722	
23	DE LA PAIX	21303865/97604362	11EME
24	LA MADONE	95338399/94013982	12EME
25	SAINT LOUIS	95859686	
26	LES PYLÔNES	66826813/95924231	13EME
27	LULI LULI	98656060	

Prix des produits hydrocarbures et gaz

Produits	Unité de mesure	Prix (en FCfa)
Essence	1l	600
Pétrole	1L	851
Gasoil	1L	668
Mélange	1L	615
Gaz domestique	6kg (petite bouteille)	4770
	12,5kg (moyenne bouteille)	9900
	18kg (grande bouteille)	14.300
Huile à moteur (essence)	Bidon (1L)	2.900
	Bidon (4L)	9.590
Huile à moteur (diésel)	Bidon de 4Littres	10.535
Huile à moteur (Atf boîte automatique)	2littres	6.320
Huile à moteur (à pont EP 90)	2Littres	6.130
Huile à moteur en vrac	1Littre	2.265
Huile à moteur diesel	1Littre	2.165
Huile à 2 temps en vrac	1L	1.635
Graisse	0,400g	2.940
Eau distillée	1,5L	850
Eau de refroidissement	Bidon (1,5L)	1.600
	Bidon (5L)	5.000
Electrolyte	5L	4.000
E140 en vrac	1L	2.175
E140 camion et 4X4	Bidon de 2L	6.295

Source : Station « JNP» Mardi 10 Janvier 2022

Les marchés locaux qui s'animent par huitaine

Départements	Lieux	Noms	Jours
Alibori	Malanville	Malanville	dimanche
	Ségbana	Ségbana	dimanche
	Bérébouaye	Bérébouaye	samedi
	Malanville	Malanville	samedi
	Karimama	Karimama	vendredi
	Matéri	Matéri	jeudi
	Tanguiéta	Tanguiéta	lundi
	Cobly	Cobly	**mercredi**
	Gaouga	Gaouga	mardi
	Kassoua	Kassoua	mardi
Mono	Grand-Popo	Grand-Popo	mardi
	Agoué	Agoué	**mercredi**
Zou	Djalloukou	Djalloukou	dimanche
	Massi	Massi	dimanche
	Agouna	Agouna	mardi
	Ikèmo n	Ikèmon	**mercredi**
Borgou	Gogounou	Gogounou	dimanche
	Bembéréké	Bembéréké	jeudi
	Kalalé	Kalalé	jeudi
	Tchaourou	Tchaourou	lundi
	Tchikandou	Tchikandou	mardi
	Fô-Bouré	Fô-Bouré	**mercredi**
	Sokka	Sokka	**mercredi**
	Parakou	Azeke	samedi
	N'Dali	N'Dali	samedi
	Dunkassa	Dunkassa	vendredi
Collines	Ouèdèmè	Ouèdèmè	dimanche
	Ouessè	Ouessè	jeudi
	Gobada	Gobada	lundi
	Savè	Savè	lundi
	Tchetti	Tchetti	lundi
	Glazoué	Glazoué	**mercredi**
	Lahotan	Lahotan	**mercredi**
Donga	Bénin	Bénin	jeudi
	Tokotoko	Tokotoko	lundi

Jours du marché Dantokpa

Janvier 2023

Mardi 3 Janvier 2023

Samedi 7 Janvier 2023

Mercredi 11 Janvier 2023

Dimanche 15 Janvier 2023

Jeudi 19 Janvier 2023

Lundi 23 Janvier 2023

Vendredi 28 Janvier 2023

Taux de change

Devises étrangères	Franc CFA (1Xof)
Dollar (USD)	652,73
Euro	655,95
Livre Sterling (GBP - Grande Bretagne)	775,87
Naira (NGN - Nigeria)	1,57
Cedi (GHS - Ghana)	80,69
Rand (ZAR – Afrique du Sud)	38,18
Yen (JPY)	4,7
Yuan (CNY)	97,15
Rouble russe (RUB)	10,44
Franc Suisse (CHF)	665,26
Franc Guinéen (GNF)	0,07
Roupie indienne (INR)	8,2
Droits de tirage spéciaux (FMI)	856,57
Or (XAU)	1131857,00
Argent (XAG)	12480,68

Prix des produits de première nécessité appliqués dans les marchés

produits	Unité de mesure	Prix (en FCfa)
Maïs	Tongolo	250
Mil	Tongolo	350/400
Gari ordinaire	Tongolo	350
Gari fin	Tongolo	400
Haricot rouge	Tongolo	650
Haricot blanc	Tongolo	700/800
Arachide décort. Gros grains	Tongolo	800
Piment vert (gbataki)	Tongolo	500
Tomate fraiche	Grand Panier	40.000/50.000
Oignon p m g	Panier (40)	1500/2000/3000
Farine de cossette d'igname	Tongolo	1000
Sésame qualité supérieure	Tongolo	1000
Sel marin local	Tongolo	350
Sel marin importé	Tongolo	350
Sucre en morceau	Paquet	600
Sucre en poudre	1kg	500
Riz ordinaire	Tongolo	Entre 500 et 900
Huile d'arachide locale	1litre	1400
Huile végétale importée	1litre	1700
Huile rouge locale	1,5litre	1000
Igname ordinaire	Tas	3500
Igname à piler	Tas	4500
Savon palmida	1pain	200
Lait concentré sucré BB et autres	250g	400/500
Lait concentré sucré Jago	Plus d'1kg	1200
Lait concentré non sucré Peak	250g	450
Sardine à huile	250g	500
Couscous Sipa	500g (en sachet)	850
Spaghetti Matanti	250g/500g (en sachet)	300/450
Coquillette Maman et autres	250g/500g (en sachet)	300/450
Concentré de tomate	150g/250g/1kg	125/275/450/1900
Banane	Régime	Entre 3000 et 4000
Œuf	Plateau	2400/2600

Source : Quotidien l'Economiste du Bénin, fait le 10/01/ 2023

Cours des matières Premières Mardi 10 Janvier 2023

Matière première	Mois	Dernier	Var.	Var.%	Heure
Or	Août 2022	1.731,95	-10,35	-0,59%	21:17:03
XAU/USD		1.733,77	-8,57	-0,49%	21:17:32
Argent	Sept 2022	19,067	-0,169	-0,88%	21:17:11
Cuivre	Sept 2022	3,4242	-0,0978	-2,78%	21:17:32
Platine	Oct 2022	857,90	-24,90	-2,82%	21:17:32
Palladium	Sept 2022	2.137,50	-19,10	-0,89%	21:17:01
Pétrole brut WTI	Août 2022	103,61	-1,18	-1,13%	21:17:32
Pétrole Brent	Sept 2022	106,57	-0,45	-0,42%	21:17:32
Gaz naturel	Août 2022	6,429	+0,395	+6,55%	21:17:14
Fioul	Août 2022	3,7730	+0,1001	+2,73%	21:17:28
Essence RBOB	Août 2022	3,4612	+0,0141	+0,41%	21:17:28
Gasoil Londres	Août 2022	1.123,00	+49,50	+4,61%	21:17:26
Aluminium		2.380,00	-72,00	-2,94%	19:25:38
Zinc		3.049,50	-32,00	-1,04%	19:27:17
Nickel		21.880,00	+132,50	+0,61%	19:55:12
Cuivre		7.611,00	-179,00	-2,30%	19:30:02
Blé américain	Sept 2022	855,30	-35,70	-4,01%	20:20:06
Riz Paddy	Sept 2022	16,532	+0,077	+0,47%	20:20:06
Maïs américain	Sept 2022	635,00	+1,75	+0,28%	20:19:59
Soja américain	Août 2022	1.519,12	+6,12	+0,40%	20:19:57
Huile de Soja américaine	Déc 2022	61,28	+0,79	+1,31%	20:19:56
Farine de soja	Déc 2022	400,10	-3,60	-0,89%	20:20:06
Coton américain	Déc 2022	94,88	-0,75	-0,78%	20:20:01
Cacao américain	Sept 2022	2.378,00	+60,00	+2,59%	19:29:00
Café US C	Sept 2022	212,92	-7,53	-3,42%	19:30:04
Café de Londres	Sept 2022	1.968,00	-2,00	-0,10%	18:30:07
Sucre américain	Oct 2022	18,92	-0,10	-0,53%	18:59:00
Jus d'orange	Sept 2022	164,18	+0,63	+0,39%	20:00:07
Bétail	Août 2022	136,30	+2,35	+1,75%	20:04:59
Porc	Juill 2022	113,18	+0,32	+0,29%	20:04:57
Bovins d'engraissement	Août 2022	174,96	+2,48	+1,44%	20:05:04
Bois de construction	Juill 2022	663,00	+4,00	+0,61%	20:39:44
Avoine		486,10	+1,90	+0,39%	20:19:17

HOROSCOPE finance

Bélier Si vous vous laissez aller à de folles dépenses, vous serez aussitôt dans une impasse. Astreignez-vous à faire des économies et à gérer votre budget avec rigueur. Vous allez bientôt traverser une période de vaches maigres.

Taureau Soyez tout particulièrement prudent aujourd'hui en ce qui concerne le domaine financier, où votre jugement ne sera pas toujours excellent. Evitez d'engager des sommes trop importantes par rapport à vos moyens dans des affaires dont vous n'êtes pas absolument sûr de l'issue. Vigilance également dans le domaine immobilier : un contrat peut ne pas être très net et laisser la porte ouverte à d'épineux problèmes juridiques.

Gémeaux Mercure en cette configuration va vous souffler d'excellentes idées pour améliorer votre niveau de vie ou pour rentabiliser vos économies. Prenez rendez-vous avec votre banquier ; vous pourrez alors, grâce à ses conseils, tirer un bon parti de vos intuitions. Pluton pourra vous valoir une bonne surprise ; mais il vous faudra réagir rapidement pour profiter de l'occasion qui s'offrira à vous.

Cancer Mettez à présent de l'ordre dans vos affaires pécuniaires et faites vos comptes de manière à ne pas être pris ensuite au dépourvu. Une petite rentrée financière n'est pas impossible aujourd'hui. Mais ne vous lancez pas aussitôt dans des dépenses inutiles, faites plutôt fructifier vos fonds !

Lion Journée délicate financièrement. Faites le dos rond et attendez en espérant des jours meilleurs, qui ne sauraient tarder. Ne vous laissez pas entraîner par votre impatience, car vos coups de tête vous feraient tomber dans le vide.

Vierge Un petit voyage serait agréable actuellement et il vous détendrait tout en vous permettant de réaliser l'un de vos buts. Attention cependant de ne pas vider votre compte en banque ! Pour une fois, prenez les conseils de professionnels avisés, d'amis discrets, voire de votre bien-aimé... Les affaires d'argent sont délicates de nos jours !

Balance Cette journée sera relativement calme, marquée surtout par la nécessité de remettre de l'ordre dans vos finances, d'accumuler des biens et de préparer matériellement votre avenir. Evitez cependant de lâcher la proie pour l'ombre et d'hypothéquer le présent sous le prétexte d'assurer vos vieux jours.

Scorpion Votre esprit sera principalement axé sur le gain. En effet, cet aspect de Pluton, qui a trait aux biens et à la fortune, favorisera un renouveau d'appétit pour la richesse et la possession. Votre flair pour les bonnes affaires, petites ou grandes, se développera et s'affinera. Vous saurez apprécier avec lucidité les possibilités de bénéfices dans le domaine de la spéculation et des opérations boursières ou commerciales.

Sagittaire Votre équilibre budgétaire sera protégé par Saturne. Un coup de chance incroyable est d'ailleurs possible. Si vous faites partie des heureux élus qui ont droit à une bonne surprise, restez quand même prudent : placez cet argent au lieu de le dépenser.

Capricorne La réussite matérielle fera partie des dons que vous prodiguera aujourd'hui Mars. Vous pourriez emporter une excellente affaire financière ou gagner une somme conséquente à un jeu de hasard ; n'oubliez pas de consulter votre nombre de chance.

Verseau La planète Saturne en bel aspect vous permettra de vous sentir bien dans votre peau et de connaître la joie de vivre. Il faudra pourtant vous garder d'une certaine euphorie et d'un optimisme béat, qui pourraient vous pousser au laisser-aller. Vous devrez surtout résister à l'impulsion de dépenser, d'acheter des quantités de choses qui ne se révéleront pas indispensables. Prenez note de cet avertissement de Benjamin Franklin : "Si vous achetez ce qui est superflu, vous vendrez bientôt ce qui est nécessaire".

Poissons Vous aurez la possibilité de réaliser des transactions financières profitables, et vous entendrez profiter de cette possibilité au lieu de ne penser qu'à faire la fête. Vous serez aussi en mesure de régler aujourd'hui une affaire litigieuse qui traînait depuis longtemps.

L'économiste du Bénin
Premier Quotidien Economique du Bénin

Journal spécialisé d'information d'analyse et d'investigation économique, financière et boursière Edité par l'Agence de Communication ''CHEZ VOUS''
N° 0997 MISP / DC / SG / DAI / SCC du 25 / 10 / 2007
Sikèkodji zone résidentielle, 2ème rue à droite en quittant le carrefour Marina pour la Mairie de Cotonou, carré N°83
Email : leconomistbenin1@gmail.com
Site : www.leconomistebenin.com

Directeur Général
Léonard DOSSOU
(00229) 95 429 626 / 97 096 417

Assistant du Directeur Général
Calixte ADIYETON
(66 232 545)

Secrétaire caissière
Ella Viviane HOUEHOMEGAN (97 14 85 43)

Directeur de publication
Jules AFFODJI

Rédacteur en chef
Jean Claude KOUAGOU
(97 720 976)

Secrétaire de rédaction
Abdul Wahab ADO
(66656265)

Rédacteurs

Nestor DEHOUINDJI
Bidossessi WANOU
(67 20 33 27)
Sylvestre TCHOMAKOU
Falco Vignon

Raoul Gandaho
(Correspondant Ouémé Plateau)
Mouhamed Bouhari SAÏDOU
(Br. Borgou/Alibori)

Rock AMADJI
(Correspondant Zou-Collines)
Emmanuel AKAKPO
(Br Atacora-Donga)
Issa SIKITI DA SILVA
(Correspondant RDC)
Modeste COCO (Consultant)
Représentant de l'Economiste du Bénin en Europe, Bureau de Paris:

Franck Vial, correspondant France de l'Economiste du Bénin
Tel +330671790990
Mail : eco.benin.paris@gmail.com

Directrice commerciale
Rigel BATCHO
(69190880)

Graphiste
Gisèle NOUDAÏKPON
(62323855)

Ferblanterie

Un secteur d'activité en berne à Bohicon

La ferblanterie est un corps de métier artisanal qui utilise le fer-blanc comme matière première pour la fabrication d'objets divers dont les lampes-tempête et les lampions à pétrole. Ce métier, autrefois fleuron de l'économie locale, est en berne face aux énergies renouvelables.

• *Rock Amadji*
(Correspondant Zou-Collines)

Les ateliers de fabrication des lampes-tempête et des lampions à pétrole ferment à Bohicon. Confronté à la concurrence des lampes à énergie électrique ou renouvelable, ce corps de métier de la ferblanterie perd progressivement le monopole du marché. « La mise sur le marché des petites lampes torches électriques ou solaires a été pour nous un coup dur », reconnaît Valentin Atinkpasso, l'un des responsables d'atelier de production de lampions à Ahouamè. L'air visiblement triste, il avance quelques chiffres comparatifs pour confronter sa perception. « Tenez ! En 2015 par exemple, nous avons produit 21.000 lampions pour une recette d'environ 4.200.000F CFA. Cette production a dégringolé jusqu'à 560 lampions par mois soit 80 chaque jour de marché de Bohicon. Ainsi, de 4.200.000F CFA, les recettes sont passées à environ 1.344.000F CFA en 2021», confesse-t-il en ajoutant qu'ils n'arrivent pas à maîtriser cette chute. Le comble, selon lui, est la crise de mévente qui les secoue de plein fouet. « Le hic est que nous n'arrivons plus à couler le peu que nous produisons. Il arrive parfois où nous ne faisons pas un chiffre d'affaires de 10.000F CFA le jour du marché alors que nous devons faire face à des charges », se lamente Valentin Atinkpasso. De ses analyses, il a estimé que leur descente aux enfers est liée au fait que le marché soit envahi par les lampes portatives modernes à énergie électrique ou solaire. A l'épreuve de ces petits moyens d'éclairage modernes, les fabricants des lampions à pétrole ont perdu une bonne partie de leur clientèle. Dans nos villes et campagnes, ces moyens modernes d'éclairage ont pris le pas sur l'usage des lampions. Conséquence, le métier se meurt.

Un secteur agonisant vidé de ses acteurs

A Bohicon, la ferblanterie n'est plus rentable. Laissée aux mains des anciens, elle génère des chômeurs surpris par cette concurrence. N'étant donc plus économiquement viable, les jeunes ambitieux abandonnent et se reconvertissent. Alors qu'ils employaient une dizaine de personnes, les ateliers de fabrication des lampions et des lampes-tempête ont dégraissé leur effectif. Un tour dans l'atelier de Valentin Atinkpasso a permis de faire l'amer constat. « Avant, j'avais 4 apprentis et 12 jeunes en fin de formation soit 16 personnes. Aujourd'hui, je suis limité à mes enfants qui me donnent quelques coups de main si nécessaire », renseigne le maître des lieux les yeux rivés sur la matière première. A l'entendre, beaucoup n'exercent plus le métier. C'est le cas de Fabrice Lèkoto, la trentaine environ. « Avec ce qui se passe actuellement dans notre secteur, il faut changer de métier puisque celui que j'ai appris, c'est-à-dire, la fabrication des gouttières, ne me permet plus de nourrir la famille qui s'accroît », avance-t-il. A Paul Akoutè de renchérir. « Notre métier n'était pas mal. Mais, à un moment donné, les recettes ont commencé par chuter. Ce qui nous rend la vie très difficile ». La plupart de ces acteurs sont employés dans des usines de la place pour des travaux saisonniers ou ils sont dans la conduite de taxi-moto. D'autres par contre ont raccroché sans avoir la chance de gagner

un nouvel emploi. Ceux-ci guettent et sautent sur les opportunités qui s'offrent à eux. « Pour le moment, je m'adonne à de petits jobs rémunérateurs qui m'aident à gérer la transition », confie Blaise Anitchéou. Si aujourd'hui la ferblanterie n'attire plus de nouveaux adhérents, elle a tout de même conservé certains grands vétérans. Valentin Atinkpasso et ses enfants continuent de l'exercer en vue de satisfaire le peu de demande encore disponible sur le marché parce que dans nos villes et campagnes l'usage des lampions et des lampes-tempête n'a totalement pas disparu des habitudes. « Nous n'avons pas le courant électrique ni les moyens de nous procurer une lampe électrique ou solaire. Le seul moyen d'éclairage dont nous disposons reste et demeure le lampion », déclare Pauline Mitokpè.

De la récupération au recyclage des boîtes de conserve

La fabrication des lampions est un métier séculaire qu'exerçaient de milliers d'artisans de Bohicon. Il exige aussi bien un savoir-faire technique et un goût marqué pour les différents métaux, que de la créativité et de la dextérité. En effet, sur la cour de Valentin Atinkpasso, sise derrière les rails, au quartier Ahouamè, la vie a repris. Il sonnait 9heures. Le centre de production artisanale des lampions ouvre ses portes. « Ici, nous fabriquons des lampions, des gouttières, des entonnoirs, des tamis et bien d'autres objets dérivés », s'empresse d'expliquer Valentin Atinkpasso, le visage perlé de sueur. A proximité de l'atelier, un club d'animation des femmes du quartier à droit de cité pour détendre l'atmosphère. Sous une paillote de fortune, les apprentis, au nombre de quatre, ont les yeux rivés sur les boîtes de conserve vides. Personne n'ose dérober son regard. Chacun s'occupe consciencieusement de son travail. La méthode du travail à la chaîne est instaurée dans l'atelier de manière à faire travailler tout le monde à la fois. Chaque élément du maillon de cette chaîne joue un rôle spécifique bien défini parce que l'heure n'est pas aux futilités. Valentin Atinkpasso, président de l'association des ferblantiers et gouttières de Bohicon et le maître des lieux, défait les boîtes. A l'aide de son ciseau, son principal outil de travail, il taille sur mesure la boîte étalée. Ensuite, avec son poinçon et son marteau, il réalise des brèches, où va-t-il fixer le support de la mèche, sur des surfaces circulaires d'environ 3cm de diamètre. Nazaire Atinkpasso, le tout dernier apprenti de l'atelier, rassemble devant lui les boîtes détachées et les couvercles déjà perforés. Assis sur son canapé, les doigts très agiles, il se met à façonner. Il donne la forme et réalise l'objet souhaité. Le produit semi ouvré est ensuite envoyé au troisième maillon de la chaîne. Elias Atinkpasso, la quarantaine environ, s'occupe de la soudure, l'étape la plus délicate et complexe de la fabrication. Ayant déjà capitalisé 5 ans d'expériences dans le métier, il parvient à la réussir avec professionnalisme. Il se sert donc de son soufflet, de son fer à souder, d'une pince, de l'étain et de l'acide préparé avec du zinc pour réaliser les soudures nécessaires, histoire de garantir la solidité de l'objet, de bien préciser la forme et de faire ressortir son aspect esthétique. Les tous petits de la famille veillent à la sécurisation des produits. C'est-à-dire, mettent les lampions et autres dans des paniers pour ne pas les détériorer parce qu'ils sont des objets très fragiles qui se cassent vite. Enfin, après la production, l'équipe en charge de la commercialisation se met aussitôt au travail.

Risques et contraintes du métier

Comme tout métier, la ferblanterie a aussi ses risques et contraintes. Il s'agit essentiellement de l'approvisionnement de la matière première qu'est les boîtes de conserve et l'étain qui devient de plus en plus rare et cher. Ils parcourent les cafétérias, les bars restaurants, les hôtels pour collectionner les boîtes de conserve de diverses tailles et de diverses formes. Lorsqu'il y a rupture de stock à Bohicon, il lance la commande ailleurs dans les autres régions. Cette matière qui, jadis pourrit dans la rue et sur les tas d'immondices, fait remarquer valentin, se fait de plus en plus rare. Ainsi, on note à l'achat une flambée du prix qui se justifie par l'exploitation massive que l'on en fait de nos jours. Sans trop aller dans les détails, il informe que ces boîtes de lait, de tomate, de café et de Milo sont achetées actuellement à 25f pièce au lieu de 10f par le passé. « La rareté des boîtes de conserve induit la cherté de nos produits. Ce qui n'est souvent pas du goût des clients », renchérit Valentin Atinkpasso. Pour lui, ce travail de collection est l'une des plus importantes étapes du processus de fabrication. Il évite la pollution de l'environnement dans la mesure où ces emballages qui autrefois se retrouvaient dans la rue après usage servent autrement la population. Au regard de toutes ces difficultés, le produit fini revient cher et en fin de compte ne coule pas pour permettre aux artisans d'amortir les dépenses effectuées. Ce qui fait dire à Valentin Atinkpasso que ce métier n'est plus rémunérateur qu'avant. En se référant aux années 69, quand il a reçu sa libération, il a estimé que la ferblanterie ne nourrit plus son homme. Cependant, il assume parce que c'est un choix de ses parents qui ne l'avaient pas inscrit à l'école coloniale. A cela s'ajoutent les risques encourus. Ils se résument aux blessures, aux brûlures et aux pertes de la vue résultant de la mauvaise manipulation des outils. En somme, la ferblanterie ne vit plus à Bohicon. Ceux qui l'avaient choisi comme métier professionnel, le regrettent. La plupart au chômage peinent à retrouver leur équilibre. La contribution de ce métier à l'économie locale et au volet social, est dérisoire. Conséquence, le nombre de chômeurs s'est accru.

Conso

Les sites d'arnaques aux crédits ou à l'épargne se sont multipliés en 2022

L'inflation partout, même chez les arnaqueurs… Le gendarme des banques a annoncé mercredi avoir inscrit l'an dernier sur sa « liste noire » 3 % de sites en plus que par rapport à l'année dernière. Au total, 1.243 sites ou entités proposant, en France, des produits financiers (crédits, livrets d'épargne…) sans y être autorisés, ont été épinglés. La « quasi-totalité » des offres frauduleuses « concerne de faux crédits ou livrets d'épargne et, pour plus de 56 % d'entre elles, usurpent l'identité d'un établissement ou d'un intermédiaire financier dûment autorisé à commercialiser de tels produits », explique l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR). D'autres produits sont concernés comme des services de paiement et des contrats d'assurance.

Liste non exhaustive

L'ACPR, parfois secondé de l'Autorité des marchés financiers (AMF), met régulièrement en garde le grand public contre l'augmentation des escroqueries autour des produits financiers. De manière générale, les produits aux conditions financières « beaucoup plus attractives que celles des établissements traditionnels », les placements « à la fois très rentables et sans risque de perte en capital, permettant de gagner rapidement beaucoup d'argent » doivent être considérés comme louches. L'Autorité signale par ailleurs que la liste noire « crédits, livrets d'épargne, services de paiement et assurances » ne peut être exhaustive « dans la mesure où de nouveaux sites non autorisés apparaissent régulièrement sur Internet ».

20munites

Commercialisation du coco vert au Bénin

Un regain d'intérêt pour une activité rentable

Pour son eau ou encore sa chaire succulente et thérapeutique, le coco vert est très apprécié par les populations. Ce qui en fait de plus en plus un objet de commerce.

• Maribelle EKAGNON (STG)

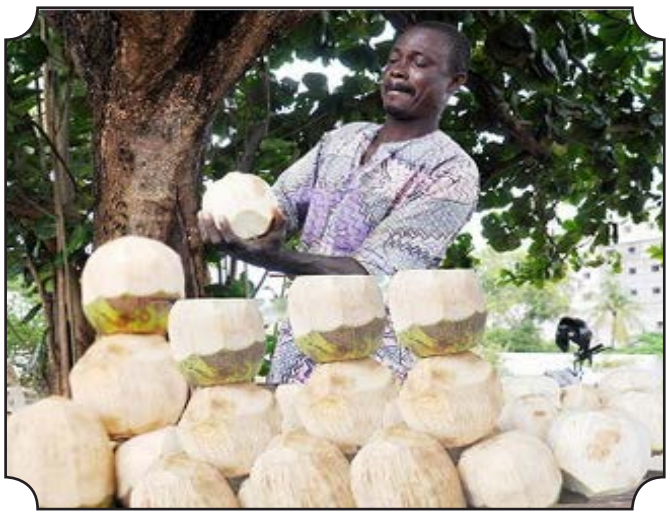

Ils sont nombreux à se reconvertir vendeuses ou vendeurs de cocos verts appelés << Agondrou >> en langue locale fon. Ainsi, les abords des rues, carrefours et beaucoup d'autres lieux de regroupement servent souvent de points de vente stratégiques à ces commerçants à Cotonou et environs. Du carrefour Misséssinto en passant par Arconville, Zogbadjè, Godomey dans la commune d'Abomey-Calavi ou à Zogbo, Gbégamey, Etoile rouge à Cotonou, etc. on rencontre un peu partout les vendeuses ou vendeurs de cocos verts. Munis d'un tabouret ou d'une table sur laquelle est disposée une bassine ou un récipient rempli de coco taillés, les vendeuses et vendeurs font des recettes dans la vente de cocos verts aux citadins. << Les gens connaissent de plus en plus aujourd'hui, la valeur du coco vert >>, déclare Ousmane Avossè Honfo, vendeur et responsable d'une association de vendeurs de noix de coco vert à Abomey-Calavi. Pour l'eau et la chaire moelleuse et savoureuse du coco vert plein de vertus thérapeutiques, les consommateurs de ce fruit augmentent de jour en jour, ce qui fait le bonheur de ces petits commerçants. Véronique Gandaho la trentaine, vendeuse de noix de coco vert dans la cité Arconville explique : << je mène cette activité depuis près de dix (10) ans. Avant peu de gens venaient se procurer nos produits juste pour se faire plaisir. Mais aujourd'hui, ils viennent de plus en plus ; certains pour des raisons de santé sur recommandation des médecins et d'autres pour renforcer leur système immunitaire >>. L'eau de coco sert de remède dans le traitement de certaines maladies tropicales. Certains évoquent son efficacité contre le paludisme (eau de coco + jus de citron), la fatigue chronique, l'ictère, etc. La chaire encore moelleuse et beaucoup plus laiteuse, prise avec l'eau du fruit renforcerait le système immunitaire, lutterait contre la faiblesse sexuelle et l'azoospermie. << Sur les conseils d'un vendeur, moi je l'ai utilisé, mélangé avec d'autres ingrédients dont le petit cola et du souchet, pour renforcer mon sperme >>, confie Rodrigue. << Mélangé avec du lait peak, cela fait également assez de bien à l'organisme >>, va ajouter un autre consommateur. Pour des professionnels de la santé, l'eau de coco facilite le bon fonctionnement du foie et peut se substituer à certaines solutions médicales. << L'eau de coco vert joue parfois le rôle du sérum pour lutter contre des affections données >>, affirme Dr Alain M, médecin généraliste.

Regain d'intérêt, mais pour quelle rentabilité ?

Si la vente de cocos verts se présente comme un commerce qui ne nécessite qu'un petit capital, le bénéfice qu'elle rapporte n'est pas négligeable. Selon les pratiquants, l'on a juste besoin d'une petite formation en ce qui concerne le maniement d'un coupe-coupe pour tailler les noix. << Il est important de savoir quel type de coco tu as en main, dur ou moins dur, afin de savoir comment donner le coupe-coupe pour ne pas se blesser >>, renseigne Ousmane Honfo. En plus de cette maîtrise, il faut se munir d'un aiguiseur, d'une bassine et d'un support qui fait office d'étagère aux produits taillés, prêts à être servis aux clients >>. À l'opposé, d'autres optent pour la vente ambulante. Maman Merveille, la trentaine, confie qu'elle fait un bénéfice de 3000 à 5000f par jour, selon le marché. Ces commerçants achètent leurs marchandises en gros auprès des propriétaires de plantations de cocotiers des localités telles que Ouidah, Comè, Grand-Popo ou Sèmè. Ceci dans des sacs contenant quarante (40) à soixante (60) unités de cocos à 3000, 4000 ou 5000f. Les cocos verts sont ensuite cédés aux consommateurs, aux prix de 150 ou 200 Fcfa l'unité selon la grosseur du fruit. << À ces prix, nous pouvons vendre jusqu'à deux ou trois sacs par jour. Tout dépend de l'affluence des clients. C'est ce qui nous permet de gagner notre vie >>, affirme dame Véronique Gandaho qui désormais à plus d'un site de vente. Si la rentabilité de l'activité attire de plus en plus d'acteurs, il faut noter que ce commerce se transmet habituellement de génération en génération. En clair, la plupart des vendeurs et vendeuses de coco vert rencontrés héritent l'activité de leurs parents. << Je mène cette activité depuis 15 ans. C'est ma maman qui la pratiquait. Donc j'ai grandi dedans >>, confie dame Mireille, la trentaine, vendeuse ambulante de cocos verts. Comme toute activité, les difficultés rencontrées sont notamment la gestion des déchets de coques, les risques de blessures et les tracasseries liées à l'approvisionnement de la marchandise.

Rentrée économique du secteur privé

La CCI-Bénin pour une relance économique réussie

La ministre de l'industrie et du commerce Alimatou Shadiya Assouman a procédé à l'ouverture de la rentrée économique du secteur privé ce vendredi 13 janvier 2023 à la salle rouge du palais des Congrès de Cotonou. Cet événement a été organisé par les chambres consulaires à savoir la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin, la Chambre d'agriculture du Bénin et la Chambre des Métiers de l'Artisanat du Bénin en collaboration avec les Organisations Patronales (CNP Bénin, CONEB) et les partenaires Eurocham et le Conseil des Investisseurs Privés au Bénin (CIPB).

• Maribelle EKAGNON (Stag)

La rentrée économique du secteur privé a pour objectif de matérialiser le vivre ensemble du secteur privé et de renforcer le dialogue public-privé. L'édition 2023 qui s'est déroulée autour du thème << Ensemble pour une relance économique réussie>>, a réuni plusieurs centaines de participants dont des chefs d'entreprises, des Partenaires Techniques et Financiers et des organisations partenaires. A cette occasion, Arnauld AKAKPO, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCI Bénin), a fait savoir que « le secteur privé béninois a besoin de synergie voire de complicité pour voir l'avenir en confiance ». Dans son allocution de bienvenue , le Président de l'institution faîtière des entreprises a partagé une importante nouvelle : « la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin propose, par ma voix, au-delà de notre cadre de concertation Inter consulaire, d'organiser une assemblée ordinaire commune une fois par an pour évoquer les sujets d'intérêts généraux communs touchant au secteur privé, afin d'être une force de proposition pour le gouvernement dans les domaines du commerce, de l'industrie, des services, de l'agriculture, de l'artisanat ». Arnauld AKAKPO invite également les organisations patronales à faire de même afin que le secteur privé, même dans sa diversité, puisse parler d'une seule voix.

Les Chambres Consulaires, les Organisations Patronales et les autres organisations du secteur privé ont ainsi décidé de changer de paradigme en travaillant à une synergie d'actions, en faisant évoluer positivement leur position individuelle pour faire jouer au secteur privé son rôle de pourvoyeur de richesse et d'emploi.

Présent à cette cérémonie, le directeur général de l'Agence de promotion des investissements et des exportations (APIEx) a expliqué les opportunités d'investissements à la Zone industrielle de Glo-Djigbé (GDIZ) aux acteurs du secteur privé béninois. Laurent GANGBES a profité de l'occasion pour les rassurer que les entreprises qui s'installent à la GDIZ ne sont pas que des entreprises étrangères. Pour le DG de l'APIEX, 55% du capital dans la zone, est détenu par les entreprises béninoises.

Deux panels présentés aux opérateurs économiques

Deux panels portant sur les thèmes : « Rôle des chambres consulaires dans la compétitivité du secteur privé », et « Rôle des organisations patronales dans la compétitivité du secteur privé », ont été développés au cours de la cérémonie.

Le premier a porté sur le rôle des chambres consulaires dans la compétitivité des entreprises et le second a abordé le rôle des organisations patronales dans la compétitivité du secteur privé. Toute chose qui aura comblé les attentes du ministre Shadiya Assouman qui a soutenu dans son intervention que la rentrée économique, « loin d'être une messe de louange et de chapelet de condoléances devra être l'heureuse occasion d'espace de développement entre les acteurs privés et les acteurs publics pour l'éclosion du mieux-être porteur d'espoir et d'espérance pour tous ». La ministre a invité les acteurs du secteur privé et celui du public à faire preuve de plus d'engagement et de collaboration dans leur travail pour une bonne relance de l'économie béninoise. « Je voudrais vous exhorter à vous engager davantage au côté du gouvernement pour poursuivre l'œuvre de transformation structurelle, économique et sociale de notre pays le Bénin. Je reste convaincue qu'ensemble et dans une synergie d'actions nous allons amorcer le développement aussi bien pour les générations présentes sur futures », a dit la ministre de l'industrie et du commerce à cette rentrée économique du secteur privé.

Cette cérémonie a été aussi l'occasion pour les institutions représentant le secteur privé de présenter les vœux aux opérateurs économiques. Eustache KOTIGAN, Président du Conseil National du Patronat du Bénin (CNP Bénin) a assuré cette mission en représentant l'ensemble des institutions.

OJS
CABINET CONSEIL EN COMMUNICATION ET MARKETING

Inscription
Tél. 96 97 37 44
Tarif
30.000 francs

ATELIER ACCUEIL CLIENTS (ACC)

ORGANISÉ PAR :

OJS CABINET CONSEILS COMMUNICATION & MARKETING

Vendredi 27 janvier 2023

Hôtel city center (face hall des arts)

Jacob Sagbohan

atlantique assurances Bénin · Vie
SONIBANK BENIN
Beauty & Care Vous allez aimer vous plaire
KARITA PRO COSMETIQUES BIO